Les gendarmes mobilisés sur la zone littorale

Depuis le 19 mars dernier, les plages et la zone littoeale restent interdites au public. Pas question d'aller marcher seul ou à plusieurs sur le sentier des douaniers, ou de profiter du beau temps sur les plages de Balagne. La brigade de gendarmerie de L'Île-Rousse patrouille régulièrement le long de la côte afin de verbaliser les éventuels promeneurs qui ne respecteraient pas les mesures du confinement.

« *La montagne et la zone littorale sont actuellement interdites*, précise le Capitaine Régis Marchandeau, Commandant en second de la compagnie de Calvi. *Seules les promenades autour de chez soi restent autorisées dans un rayon d'un kilomètre. Nous effectuons plusieurs contrôles par semaine depuis le début de cette interdiction sur un périmètre assez large, d'Algajola à l'Ostriconi.* » D'autres unités de gendarmerie surveillent le littoral notamment à Calvi et à Galeria. Si le confinement est plutôt bien respecté en Balagne, quelques personnes ont été verbalisées ces derniers jours.

« *Nous sommes régulièrement soutenus par l'hélicoptère de la gendarmerie ainsi que la brigade nautique*, explique l'Adjudant-chef Jérôme Pasquier, adjoint au Commandant de la brigade de L'Île-Rousse. *Nous pouvons également compter sur le sémaphore qui nous prévient de toute activité non autorisée sur la côte. Les personnes sanctionnées sont souvent seules et en profitent pour aller s'oxygéner en pleine nature. Certains sportifs sont également verbalisés sur la zone maritime. Malgré cela, l'ensemble de la population respecte les règles et ne s'aventure pas le long de la côte.* » La prévention et le dialogue sont privilégiés par la brigade. « *Nous comprenons parfaitement le manque de liberté des habitants. Depuis quelques jours, certaines personnes sont excédées par ces interdictions. Malheureusement, c'est en passant par là que nous pouvons éradiquer le Covid-19. Quand nous verbalisons un citoyen, nous prenons le temps de lui expliquer et de dialoguer avec lui afin qu'il comprenne la nécessité de ces mesures gouvernementales.* » Les gendarmes de Lisula profitent également de ces contrôles pour surveiller l'écosystème et les éventuelles rappes de pollution.

« *Nous sommes très attentifs à l'environnement durant cette période de confinement*, reprend le Capitaine Régis Marchandeau. *Les allées et venues des habitants sont quasiment inexistantes. Il est donc de notre devoir de surveiller les éventuels départs de feu ou encore les rappes de pollution le long du littoral.* »

La brigade de gendarmerie de Lisula effectue régulièrement des contrôles le long de la côte entre Algajola et l'Ostriconi. S.D

Un déconfinement sous surveillance

Pour l'instant, le gouvernement prévoit la fin du confinement le 11 mai prochain. Une période délicate pour la brigade qui rappelle certaines interdictions qui se poursuivront jusqu'au mois de juin.

« *Nous recevons beaucoup d'appels à la gendarmerie*, poursuit le Capitaine Régis Marchandeau. *Une partie de la population reste attentive sur ces différentes interdictions. Elle nous demande ce qu'elle a le droit de faire et de ne pas faire durant cette période. À la fin du confinement, toutes les interdictions ne seront pas encore levées : l'accès aux plages et aux sentiers du littoral restera interdit. Les randonnées en montagne ne seront pas autorisées et le GR20 sera fermé. La vie ne reprendra pas comme avant. Chacun doit prendre ses responsabilités. Les citoyens doivent comprendre qu'il s'agira d'un déconfinement progressif.* » La brigade de gendarmerie de Lisula reste attentive aux mesures prises par le gouvernement. « *Bien évidemment, ces interdictions peuvent évoluer dans les semaines à venir. Nous demandons à la population de se tenir informée sur les prochaines règles mises en vigueur. Les autorisations de déplacements ne seront plus obligatoires et chacun pourra circuler dans un périmètre de 100 kilomètres autour de son domicile. Néanmoins, nous serons davantage présents sur la route pour surveiller la vitesse des automobilistes.* »

Depuis presque deux mois, la population reste confinée et ne sort que pour des besoins de première nécessité. Un quotidien qui devrait évoluer dans quelques jours.

Néanmoins, certaines interdictions seront conservées jusqu'au mois de juin. De quoi patienter encore un peu avant de profiter pleinement des beaux jours sur le territoire balanin.

SERENA DAGOUASSAT